

**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE RELIZANE
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DÉPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
N° 01/AT/DO48/SDFS/DAL/2020**

Un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :
TRAVAUX DE CANALISATIONS URBAINES

Le présent projet est constitué de huit (08) lots séparés comme suit :

N°	Intitulé du projet	Localisation	Km/Art	Km/Avl
01	Cité Rmali 2 École 1er Novembre + Nouail Mazouna	Mazouna	1.98	4.06
02	Cité 1300 Logts Bormadia	Bormadia	1.05	2.65
03	Cité 700 Logts H/Borokba	Hmadna Borokba	0.883	2.198
04	Cité Sidi Abdeallah Mediouna	Mediouna	0.541	1.105
05	FTTH SN Métal Complément	Relizane	0.516	1.435
06	Cité 130 Logts + 40 + 20 Logts Sidi M'hamed Benaouda	Sidi M'hamed Benaouda	0.512	1.013
07	Douar Ouled Abed H/Borokba	Hmadna Borokba	0.375	0.725
08	Cité 120 Logts Sidi Khettab	Sidi Khettab	0.266	0.487

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiment et hydrauliques de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) : Seuls les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 01 et plus sont appelés à soumissionner pour ces lots.

Palier 02 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère) : Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après:

**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE RELIZANE
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DÉPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHATS
RUE 11 DÉCEMBRE EL INTISSAR**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de Deux mille Dinars (**2000 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : **BNA N° : 001 00869 0300 000 172/22**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Dossier Administratif** » et la **dénomination** de l'opérateur économique.
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** » et la **dénomination** de l'opérateur économique.
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** » et la **dénomination** de l'opérateur économique.

Les Trois enveloppes dossier administratif, offres technique et financière, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL

N° 01/AT/DO48/SDFS/DAL/2020

TRAVAUX DE CANALISATIONS URBAINES

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15 jours)** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres, soit le **quinzième (15) jour** à partir de la publication de l'avis d'appel d'offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

LE DIRECTEUR